

Réunion du comité de pilotage d'animation Natura 2000 et PAEC

FR9101388

10/02/2023 Saint Martin de Londres





















- Présentation succincte du site
 Natura 2000
- Actualités nationales
- Bilan 2022 et perspectives 2023 notamment dépôt du PAEC





Présentation



Directive Habitat

- Site « Habitats » désigné en 2002
- 21 891 hectares
- 26 communes
- 4 intercommunalités



Les espèces et les habitats liés à l'Hérault



La forêt de pins de Salzmann



L'Avèze Brissac

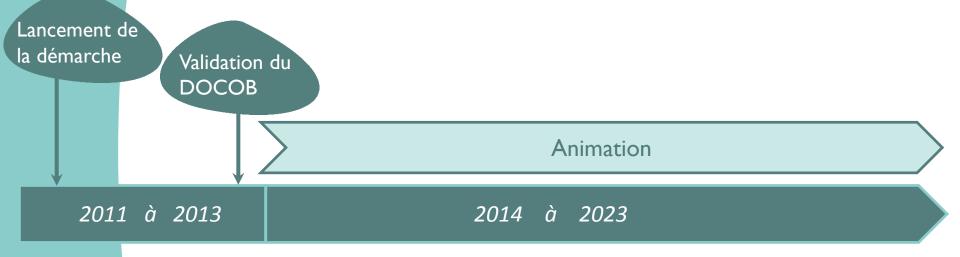




St-Bauzille-de-Putois

80 % du site superposé au site « Oiseaux » Hautes garrigues du Montpelliérais





Evaluation du DOCOB





Actualités nationales





Dotation pour certaines communes « pour la préservation de la biodiversité »

Depuis 2019, « Verdissement » de la Dotation globale de fonctionnement attribuée aux communes, au motif que les communes assument des « charges procédurales supplémentaires »

3 critères - + de 50 % de la surface communale dans un site N. 2000

- Moins de 10 000 habitants
- Ayant un potentiel financier par habitant inférieur à 2 fois le potentiel financier par habitant moyen des communes de la même strate démographique

A compter de 2023, la dotation bénéficie d'un plancher de 3000 €. La fraction dédiée à Natura 2000 en 2022 était de 14 800 000€. Elle passe à 17 300 000 € pour 2023.



Dotation pour certaines communes « pour la préservation de la biodiversité »

Communes du site Gorges de l'Hérault	Dotation de biodiversité 2022 en €	Rappel de dotation 2021 en €	Evolution en € entre 2021 et 2022	Evolution en % entre 2021 et 2022
AGONES	3 564	2 513	1 051	42%
ARBORAS	1 008	=	1 008	
BRISSAC	5 918	2	5 918	
CAUSSE-DE-LA-SELLE	5 385	3 898	1 487	38%
MONTPEYROUX	9 978		9 978	
MOULES-ET-BAUCELS	9 630	7 127	2 503	35%
NOTRE-DAME-DE-LONDRES	4 945	3 508	1 437	41%
PEGAIROLLES-DE-BUEGES	1 158	871	287	33%
PUECHABON	4 373	=:	4 373	
SAINT-ANDRE-DE-BUEGES	1 000	556	444	80%
SAINT-GUILHEM-LE-DESERT	3 946	2 952	994	34%
SAINT-JEAN-DE-BUEGES	3 413	2 476	937	38%
SAINT-MARTIN-DE-LONDRES	32 222	22 023	10 199	46%
TOTAL	86 540	45 924	40 616	88 %



Loi 3 DS: transfert partiel à la Région

Missions relatives à la politique Natura 2000 Décentralisation de la gestion des sites 100% terrestres aux régions Missions conservées par l'Etat Décentralisation aux Régions

DESIGNATION **DES SITES**

INTERFACE AVEC LA COMMISSION

- Rapportage
- Gestion du contentieux

GESTION DES SITES 100% TERRESTRES

COPIL

- Création
- A défaut de collectivité locale (CL), présidence

DOCOB

- A défaut de CL, élaboration et suivi de la mise en œuvre
- approbation du DOCOB
- suivi des chartes

FINANCEMENT des mesures d'accompagnement

- Co-financement en contrepartie des fonds européens (FEADER, FEDER)
- Instruction financière des dossiers

et de gestion du site

FEADER: répartition issue du comité Etat-Régions FEADER du 30/10/2019

Animation des sites

Contrats Natura 2000 forestiers et ni-agricoles ni-forestiers MAEC

EVALUATION DES INCIDENCES N2000 (Volet régalien)

GESTION DES SITES MAJORITAIREMENT TERRESTRES

GESTION DES SITES MARINS

es sites mixtes

Réalisation : Viviane LE SOURD THEBAUD (DGALN/DEB/PRET/ETS)

Date: 03/11/2022



Loi 3 DS: transfert partiel à la Région

- Région Occitanie: une équipe en cours de recrutement :
 - 7 agents techniques (dont I à Montpellier)
 - 4 agents administratifs (dont 2 à Montpellier)

DDTM Hérault :

- I nouvel agent technique : Savéria LEANDRI
- + Simplification de l'instruction : pour les dépenses salariales, instauration d'un coût horaire médian à 25 €/h

Courrier en cours

+ Instauration d'un nouveau forfait de 5 % des dépenses de personnels pour les frais de déplacement



Bilan 2022 et perspectives 2023





Période du le janvier 2022 au 31 décembre 2023

		Montants TTC
Régie (temps de travail)		93 276,24
Frais indirects (15%)		4 572,02
Prestations		97 146,83
	Total	204 995,09

Demande de subvention déposée à la DDTM en octobre 2022. Demande de paiement sera instruite par la Région.

Décisions juridiques d'attribution 2021 et 2022-2023 toujours non reçues





Recherche infructueuse deux services civiques en 2021 et 2022, commun avec les sites d'Aumelas

Période du ler janvier au 31 décembre 2023

Agent	Fonction	% temps de travail
Mélina Choupin	Chargée de mission N2000 & biodiv	85 %
Jason Crebassa	Chargé ABC et biodiversité	40 %
En cours	Deux services civiques (24h hebdo/6 mois)	80 %

Recherche en cours pour deux services civiques en 2023



- Contrats (financements d'acteurs)
 - → agricoles = MAEC = Mesures agro-environnementales et climatiques
 - → forestiers
 - → ni-agricoles, ni-forestiers
- Charte de bonnes pratiques
- Communication
- Sensibilisation
- Veille environnementale Accompagnement des projets
- Amélioration des connaissances & suivi



Contrats & gestion







Contrat ni-agricole ni-forestier

- Porté par le Syndicat intercommunal des chasseurs propriétaires et habitants de Montpeyroux Arboras Lagamas
- Consensus des enjeux : oiseaux, habitats, confortement du troupeau, diminution du risque incendie
- Parcelles communales
- Réouverture alvéolaire et entretien

Surface totale du contrat	4,8 ha
Surface des travaux	1,9 ha
Périodicité (2021-2022-2023)	3 ans
Coût estimé	9 900€



Travaux de réouverture réalisés début mars 2021

Entretien début mars 2022

Dernier entretien automne 2023



Arrachage de massifs et détection précoce



6,5 jours/Homme

Opération inter-service

- Service environnement CCVH
- Service GEMAPI CCVH
- Service Environnement CC Grand
 Pic Saint Loup

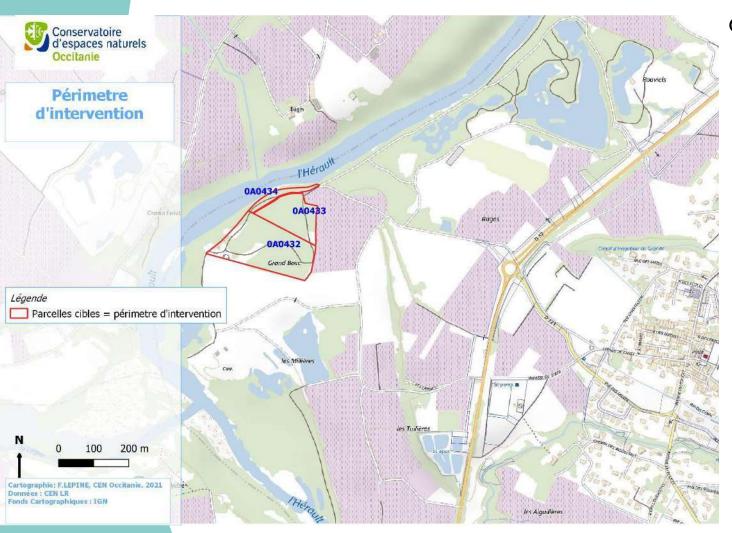
Prêt de Canoë par « Canoë Rapido » et descente avec I salarié

L'arrachage manuel a un impact sur la renouée. Il faut maintenir la pression.

Et la veille pour détection précoce.



Actions de gestion Zone humide de Pouzols





Convention de gestion tripartite : CEN / commune / CCVH

Parcelles privées (carrier et fédé. de pêche)

- Animation foncière visant la maîtrise d'usage
 - Inventaires écologiques
- Valorisation via l'Aire Terrestre Educative
 - Panneau de sensibilisation



Actions de gestion Site du Parapluie





Source pétrifiante = habitat d'intérêt communautaire prioritaire + présence de l'Agrion de mercure

Multiples usages: sauts, baignade, escalade, navigation, canyoning, ...

Site fortement relayé sur le web

Site sur-fréquenté

2022 = empêchement du stationnement, sensibilisation des guides de canyon, arrêté municipal d'interdiction d'accès sur la source, panneaux d'information (entretien, pause, réparation), enquête de fréquentation, deux opérations de police

2023 = finalisation des travaux anti-stationnement, APPB, ajustements sur les panneaux, opérations de police, présence services civiques





Les enjeux

En contexte méditerranéen, les **milieux ouverts** figurent parmi les milieux les plus diversifiés écologiquement.

La présence et la richesse de ces milieux est étroitement liée à l'activité pastorale ancestrale.

→ Objectif prioritaire du DOCOB : maintien des milieux ouverts par une gestion agro-pastorale raisonnée

Principal levier de Natura 2000 : les « Mesures agroenvironnementales et climatiques »



Eléments de contexte

Nouvelle Politique Agricole Commune (**PAC**) = 2023-2027

« MAEC » = Mesure agro-environnementale et Climatique = il s'agit de financement (aide PAC) que les agriculteurs peuvent solliciter en contrepartie de l'amélioration de leurs pratiques, pendant 5 ans.

Pour qu'un agriculteur puisse bénéficier de ce dispositif, une structure doit avoir déposer un « **PAEC** » : un dossier faisant état des types de mesures à mettre en œuvre, du nombre d'agriculteurs potentiels, du budget nécessaire.

Lors de la précédente PAC, c'est la Chambre d'agriculture qui avait déposé ce dossier technique. La CCVH était partenaire.

Sur incitation forte de la DREAL-DRAAF en mai 2022, un dossier PAEC a été déposé par la CCVH, en septembre 2022, sur les sites Natura 2000 Gorges de l'Hérault et les sites du Causse d'Aumelas.



Le PAEC, un exercice difficile

- → Sujet très **technique**, particulièrement complexe (appel à projet : 40 annexes)
- → Hypothèse en juin 2022 : ne pas déposer de PAEC.
- → Juillet 2022 : décision conjointe avec CC GPSL de collaborer étroitement et de déposer un PAEC
- → Planning estival d'élaboration du PAEC : défavorable à la concertation technique et politique
- → Concertation uniquement technique et réduite à son minimum avec les partenaires historiques du précédent PAEC :
 - → Com Com du Grand Pic Saint Loup
 - → Chambre d'agriculture
 - → Conservatoire des Espaces Naturels

Le COPIL Natura 2000 tient également de COPIL conjoint au PAEC.



Contrats agricoles (MAEC)

Programme Agro-Environnemental et Climatique

Le PAEC, son contenu

- → Exclusivement **pastoral** : les viticulteurs sont très minoritaires en terme de surface au sein des sites, et l'enjeu prioritaire des DOCOBs et très clairement le maintien des milieux ouverts
- → Communes de la CCGPSL, gérées par le PAEC de la CCGPSL
- → 4 mesures proposées :
 - IAE2 Entretien de mares
 - PRA 3 Amélioration de la gestion des surf. herb.pasto. par le pâturage
 - OUVI Maintien de l'ouverture des milieux
 - OUV2 Maintien de l'ouverture des milieux amélioration de la gestion par le pâturage
- -> Estimation budgétaire de 10 exploitations partantes, dont 5 GAEC, au plafond
 - Besoin estimé à 600 000€

(1 exploitation à une part : plafond à 7500 € max par an, soit 35 000 € sur 5 ans)

Sur l'ensemble des 3 sites Natura 2000 gérés par la CCVH

Janvier 2023 : notre PAEC est retenu, avec un budget réduit de 50 %.

Transmission



Contrats agricoles (MAEC)

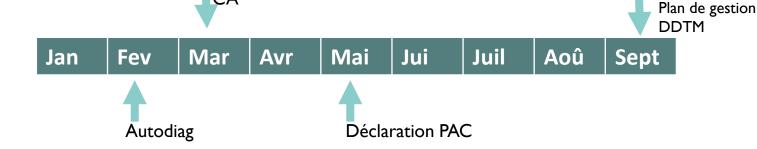
Programme Agro-Environnemental et Climatique

Le PAEC, sa mise en œuvre en 2023-2024

CA

Pour qu'un contrat soit mis en place, il faut les 3 conditions réunies :

- Le **volontariat** d'un agriculteur (des réunions de la chambre d'agri en novembre + un mail ont permis de préciser les volontaires)
- Un agriculteur avec des pratiques installées. Le principe est d'améliorer les pratiques et se basent sur l'analyse des pratiques existantes et de la réponse des milieux : engager un éleveur, qui n'aurait pas de recul, sur des engagements qu'il ne pourra peut-être pas tenir est une prise de risque non souhaitée (les aides doivent être remboursées en cas de contrôle).
- Des **enjeux écologiques** forts (présence d'habitats prioritaires ou d'habitats d'espèces).





Le PAEC, sa mise en œuvre en 2023-2024

Pour qu'un contrat soit effectif et efficace, il faut :

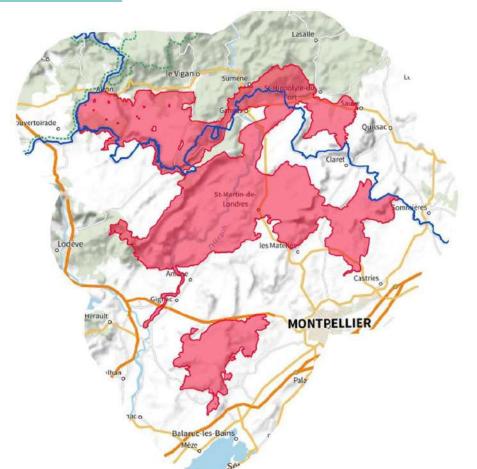
- La **motivation** de l'agriculteur : il doit produire un autodiagnostic (accompagné) et financer une partie du diagnostic (le diagnostic écologique est financé à 100% par Natura 2000 / le diagnostic d'exploitation ne l'est que partiellement : l'Etat plafonnait les diagnostics à un montant de 1500€)
- La **patience** de l'agriculteur : si le respect des engagements démarre dès la demande d'aide (15 mai), le paiement ne peut parfois intervenir que plusieurs années plus tard.
- La **persévérance** de l'animateur : indispensable de se rendre chaque année sur site pour s'assurer que la mise en œuvre du plan de gestion ne pose pas de difficulté particulière



Charte de bonnes pratiques

Highline

Signée le 29 janvier 2022 Rencontre annuelle à venir







CLeo-Paul Darse













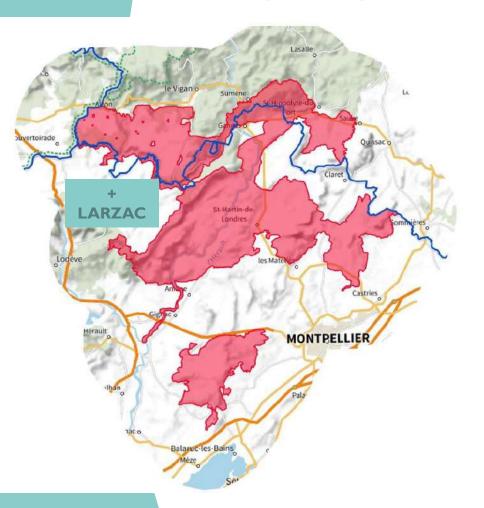








Spéléologie





sur 13 sites entres Hérault et Gard

Spéléologie













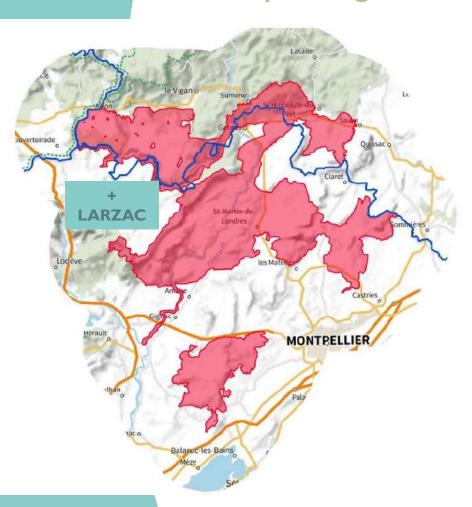












Trois publics spéléo identifiés :

- Les acteurs fédérés : Comités
 Départementaux de Spéléologie Gard /
 Hérault + clubs locaux affiliés
- Les Spéléos professionnels qui accompagnent des groupes (SNPSC)
- Les asso spéléo, non fédérées, orientées sur l'exploration du karst (Celadon, Larzac Explo)
- → Conventionnement / subvention en cours avec les services Eaux des collectivités qui missionnent ces associations sur de l'exploration
- → Nécessaire prise en compte des **enjeux chiro** pour la cohérence des politiques publiques



Communication et sensibilisation











Sensibilisation - bilan 2023

Grand public (sur inscription)

21 juillet 2022 Jeu de piste 2000 (Arboras)

13 personnes

28 juillet 2022 Jeu de piste 2000 (Lagamas)

37 personnes

25 personnes en moyenne





Coût (3 sites) : 10 000 €







Sensibilisation - bilan 2023

Grand public (animations spontanées)

10 juillet 2022	Curiosité du fleuve Hérault (Saint Martin de Londres)
	38 personnes
28 juillet 2022	Bat mobile, Ailes de la nuit (Saint Bauzille de Putois)
	45 personnes
29 juillet 2022	Les Zap Hérault (Cazilhac)
	45 personnes
9 aô t 2022	Anim nature (Aniane)
	140 personnes
10 aô t 2022	Anim nature (Canet)
	19 personnes
II aô t 2022	Les trésors du fleuve (Causse de la Selle)
	170 personnes
II novem 2022	Curiosité du fleuve Hérault (Montoulieu)
	45 personnes

71 personnes en moyenne









Sensibilisation - bilan 2023

Animations scolaires

26 sept - 17 oct	Saint Jean de Fos (CE-CM)
4 séances	20 personnes
10 oct -14 nov	Cazilhac(CM2)











En 2022:

→ 552 personnes contactées
 → 46 élèves sensibilisés

Les stands et maraudages semblent être une bonne solution pour toucher un grand nombre de personnes

Les balades et jeux de pistes touchent moins de monde, mais les animateurs approfondissent les sujets abordés

Les 4 séances auprès des scolaires permettent de créer un vrai projet pédagogique

Relance d'un programme similaire prévu pour 2023

Actions de communication

Jeu de sept familles



Coût : 2 972,10 €

Réédition : 950 exemplaires

Diffusion:
lors des
animations
scolaires

Jeu de 7 familles avec les espèces et habitats des sites Natura 2000 d'Aumelas et des Gorges de l'Hérault



Actions de communication

Carnet de découvertes



Coût:

8710€

Cible:

7-9 ans

Edition:

3 000 exemplaires

Diffusion:

lors des animations jeunesse et grand public

Format:

A5 / 16p

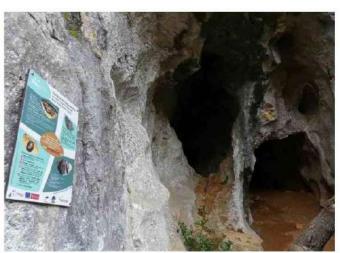




Actions de communication Panneaux de sensibilisation

2022

Brissac: Aven de la Dame (propriété communale), pause d'un panneau de sensibilisation sur la présence de chauves-souris **St Guilhem le Désert**: Combe du Buis (propriété privée)





2023

Aniane : chemin des Carottes, accès fermé aux véhicules pour favoriser la mobilité douce. Souhait communal d'expliciter les enjeux écologiques du secteur

Pouzols: panneau d'entrée et de sensibilisation sur la zone humide qui fait l'objet d'un plan d'action concerté avec le CEN



Actions de communication

Newsletter



- #I octobre 2019
 [8] destinataires
- **#2 février 2020**220 destinataires
- #3 juin 2020
 236 destinataires
- #4 octobre 2020
 283 destinataires
- #5 mars 2021
 298 destinataires
- #6 juillet 202 l
 309 destinataires

Pas de newsletter en 2022



- Coordination d'une fête intercommunale de la Nature
- Une centaine d'animations, dont une partie dans les sites Natura 2000

→ 2022 : St Guilhem le Désert, Aniane, St Jean de Fos, St André de Sangonis, Pouzols

- Budget CCVH, hors fonds Natura2000
- Reconduction en 2023





Veille et accompagnement des projets





Des événements / équipements sportifs / festifs :

- Manifestations sportives (Festatrail, Drailhes du Diable, Vinotrail, Trail du Berger, Sauta roc, trail de Clamouse...) → très forte reprise en 2022
 - = Prise de contact dès septembre pour les courses 2023
- = 4 manif qui forment I challenge, dont une qui était au printemps, désormais décalée à l'automne
 - + Rencontre Président Comité Départemental Running 34
- Highline & saut pendulaire (oct 2022):
 - Cirque de l'infernet // concomitant
 - 2 asso saut // I asso highline



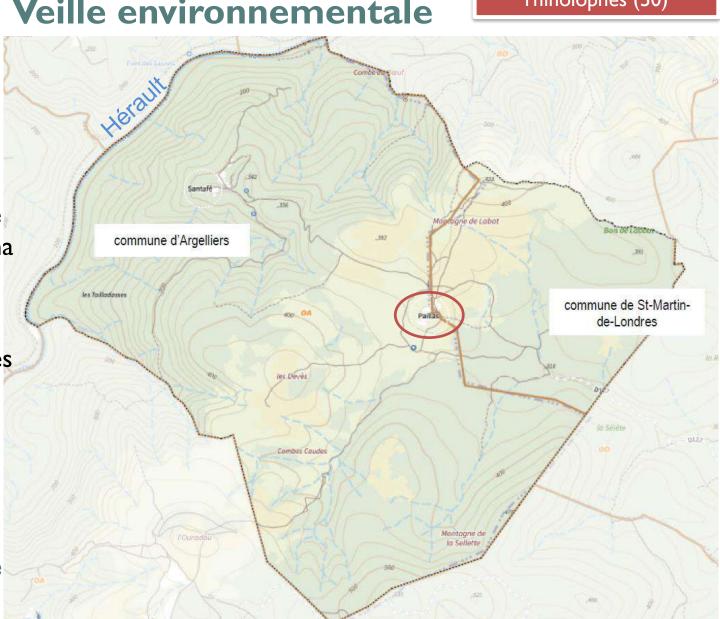
Le Mas de Paillas abrite une colonie de reproduction de grands rhinolophes (50)

Veille environnementale

Un projet écotouristique sur le Mas Paillas:

- Réserve naturelle privée sur 1000 ha
- **Tourisme** scientifique (30 écolodges dans les clapas)
- « Centre de recherche »

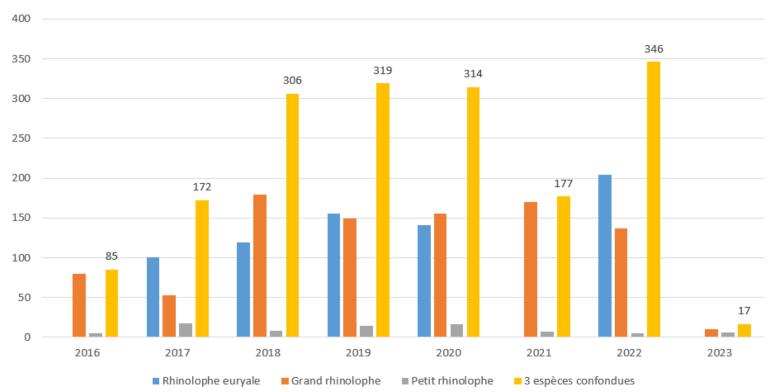
Evaluation des incidences, dans le cadre du PLU





Veille environnementale Grotte des Lauriers

Compilation des données de suivi - Grotte des Lauriers (Laroque, 34)



Suspicion forte de dérangement, confortée par des éléments sur les réseaux sociaux







Suivi annuel des chauves-souris (2022)

Des colonies en bâtis :

- Mas Gervais, Marou (Causse de la Selle)
- Mas Paillas (Argelliers)
- Ancienne papèterie & ancien four à chaux (Brissac)
- Moulin Bertrand + Pégairolles de B

Des colonies en grotte :

- Grotte des Ressecs (Puéchabon)
- Grotte des Lauriers (Laroque)
- Aven de la Dame (Brissac)
- Aven des trois trous (St Guilhem)
- Grotte de la poterie (St Bau De P)

Coût : 6 290 €

Reconduction en 2023



Suivis des effectifs, suivi de la fréquentation, information et sensibilisation des propriétaires (courrier/rencontre) et des usagers (panneaux à l'Aven de la Dame et à la Combe du Buis)





... et après?

Grotte des Trois Trous

- Colonie d'hibernation d'enjeu national, aux effectifs fluctuants
- Panneaux (2017) indiquant la présence d'espèces protégées, et conseillant l'accès entre le 30 avril et le 1^{er} septembre
- → 19 janvier 2022 : 1000 minioptères
- → 25 janvier et 5 février : 2 passages spéléo de 3h → dérangement très probable (non constaté car après le suivi)
- → 17 janvier 2023 : 5 minioptères

Grotte des Lauriers:

- Colonie d'hibernation d'enjeu régional, qui s'effondre en 2023
- Panneaux (2017) indiquant la présence d'espèces protégées en hibernation

Aven de la Poterie (Via Ferrata):

• En 2021 et 2022, présence d'effectifs importants de rhinolophes euryales en mai, juste avant la repro, puis désertion du site





... et après ?

Grotte des Trois Trous

- Colonie d'hibernation d'enjeu national, aux effectifs fluctuants
- Panneaux (2017) indiquant la présence d'espèces protégées, et conseillant l'accès entre le 30 avril et le 1^{er} septembre
- → 19 janvier 2022 : 1000 minioptères
- → 25 janvier et 5 février : 2 passages spéléo de 3h, en présence très probable de la colonie.
- → 17 janvier 2023 : 5 minioptères

La sensibilisation ne suffit pas. Fermeture réglementaire? Physique ?

Grotte des Lauriers:

- Colonie d'hibernation d'enjeu régional, qui s'effondre en 2023
- Panneaux (2017) indiquant la présence d'espèces protégées en hibernation

Aven de la Poterie (Via Ferrata):

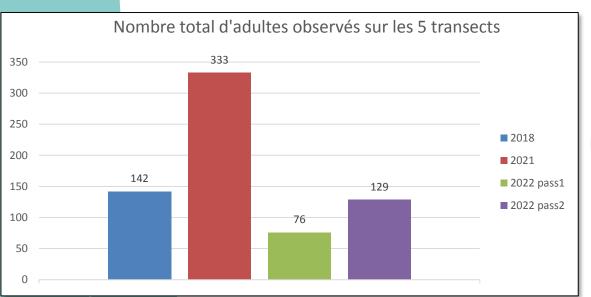
• En 2021 et 2022, présence d'effectifs importants de rhinolophes euryales en mai, juste avant la repro, puis désertion du site





Amélioration des connaissances Suivi Agrion de Mercure - Verdus

- Verdus : site très accessible, qui coule au milieu du village de St Guilhem le Désert. Abrite la plus importante population d'Agrion de Mercure du site Natura 2000.
- Proposition d'engager un suivi régulier, en régie, avec reprise du protocole établi par Les Ecologistes de l'Euzière en 2018
- Contexte de travaux GEMAPI en 2022









Amélioration des connaissances Suivi du chabot de l'Hérault

- Poisson endémique, présent sur 3 affluents de l'Hérault, dont la Buèges et l'Avèze (Brissac)
- Inventaire et cartographie de la répartition en 2017
- Suivi des populations connues en 2020
- Nouveau suivi en 2023 // même protocole par pêche électrique
- Probable mobilisation des structures partenaires ce printemps





Merci pour votre attention

















